



SKI CLUB QUEYRAS
FONCTIONNEMENT– SECTION ADULTE
ANNÉE 2025 - 2026

Fonctionnement :

Sept séances sont proposées au cours de l'hiver, de 9h à 11h, tous les weekends (samedi ou dimanche) des mois de janvier et février (4 janvier au 22 février)

L'ensemble des séances s'effectue en skating.

Lieux d'entraînement : Ceillac, Arvieux, Abriès ou Mollins, fonction des conditions de damage et d'enneigement.

Niveau : un niveau de pratique intermédiaire est demandé (piste bleue en skating, un minimum de maîtrise de l'équilibre, de la glisse et de la coordination)

Les entraîneurs :

Louis Smets et Tom Mahillon, les deux entraîneurs du ski club Queyras se relaieront pour encadrer la section adulte.

Matériel :

Venez avec vos skis de skate, vos bâtons, de quoi boire et manger et votre motivation

! Tarif :

Le tarif demandé est de 150 euros et correspond à la cotisation du club.

Il ne comprend pas :

- la licence FFS, obligatoire
- le forfait de ski
- le matériel de ski.

POUR NOUS CONTACTER:

Mail: scqfond@gmail.com

Site internet: <https://www.skiclubqueyrassectionfond.com/>



SKI CLUB QUEYRAS
FICHE INDIVIDUELLE D'ADHÉSION– SECTION ADULTE
ANNÉE 2025 - 2026

A rendre remplie et signée lors du premier entraînement

NOM : PRENOM :

Adresse :

.....

Téléphone :

Mail :

TARIFS

La cotisation d'adhésion au club :

-Le tarif demandé est de 150 Euros

La licence FFS :

-Elle est nécessaire pour participer aux activités (assurance), et à la vie associative d'un Club affilié à la Fédération Française de Ski.

-Valide du 15 octobre de l'année en cours, au 14 octobre de l'année suivante.

LICENCE FFS PAR CATÉGORIE	PRIX	COCHER LA CASE
ADULTE COMPÉTITION	149.70 EUROS	
ADULTE LOISIR UNIQUEMENT SKI DE FOND	64.80 EUROS	
ADULTE LOISIR SKI DE FOND ET SKI ALPIN		

Attention : pour participer à une compétition, il est demandé soit :

-une licence compétition

-une licence loisir + un ticket course de 17 Euros

Moyen de paiement (entourer) : Chèque* / Espèce

**Paiement en plusieurs fois : chèques avec dates de dépôt au dos du chèque*

Le forfait :

-Un NordicPass est à prendre directement sur le site de Nordic Alpes du Sud



SKI CLUB QUEYRAS
FICHE INDIVIDUELLE D'ADHÉSION– SECTION ADULTE
ANNÉE 2025 - 2026

CERTIFICAT MÉDICAL

Pour votre première inscription joindre un certificat médical de non contre-indication à la pratique du ski de fond, biathlon et activités assimilées en entraînement et compétitions de moins d'1 an.

Pour un renouvellement de licence (exception faite pour le biathlon ou le certificat médical de moins d'1 an reste obligatoire pour tous), certificat médical à présenter tous les 3ans (datant de moins d'1 an), mais obligation de renseigner un questionnaire de santé tous les ans (joint à ce dossier) et attester au club (par écrit) avoir répondu non à toutes les questions dudit questionnaire. Si le licencié a répondu oui à une seule question, il devra fournir un certificat médical.

Le Club ne conserve pas le questionnaire de santé. En revanche, chaque licencié ou son représentant légal, doit en prendre connaissance et attester avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions, en complétant obligatoirement le volet détachable, annexé à la notice d'informations Licence Carte Neige, sur papier libre, ou le cas échéant attester avoir fourni un certificat médical.

AUTORISATIONS

Droit d'image :

Je soussigné(e)

Autorise* / n'autorise* pas les responsables du club à prendre des photos. Celles-ci ne seront utilisées qu'à des fins de communication de la part du club sur ses activités (site internet, réseaux sociaux Facebook, Instagram, et stand du club...).

Date : Signature

*** Rayer la mention inutile**